

Réchauffement climatique : le gel d'avril est dramatique pour les fruits

Il y aura peu de fruits français en 2021, ils ont gelé ! Contrairement aux apparences, c'est un effet du réchauffement climatique, qui risque de devenir récurrent. Les agriculteurs auront grand besoin de la solidarité nationale, et cela va coûter cher aux contribuables. Mais les français pourront manger des fruits européens, grâce à la PAC.

Il a gelé début avril en France, un événement somme toute extrêmement banal ! Météo France nous explique que « les régions situées entre l'Île-de-France et le Sud-Ouest ainsi que la vallée du Rhône enregistrent une moyenne comprise entre 40 et 60 jours annuels de gel, tandis que les régions de la façade Est, du quart Nord-Est et du Massif Central enregistrent 60 à 80 jours de gel par an ».

Les dates « habituelles » des dernières gèles en plaine en France sont comprises entre le 15 et le 20 avril (25 avril dans les régions du centre-est). Donc tout est normal !

Ce qui a été anormal en 2021, ce n'est donc pas le gel du mois d'avril, c'est la chaleur et le rayonnement solaire du mois de mars, autrement dit le réchauffement climatique ! Cette anomalie a été qualifiée d'exceptionnelle par le même Météo France, qui a relevé un peu partout dans le pays des températures jamais atteintes depuis qu'on fait des relevés, particulièrement les 30 et 31 mars. En conséquence, les plantes ont vraiment cru que le printemps était arrivé et ce sont toutes mises à fleurir et à bourgeonner gaillardement. Les dégâts viennent du gel de ces fleurs et bourgeons, pas du gel de la plante elle-même !

Malheureusement, il va falloir retirer de notre vocabulaire le terme exceptionnel car les études scientifiques montrent que l'apparition de ces « faux printemps » n'est pas compensée par la diminution des gels tardifs, ceux qui surviennent alors que la phase de croissance de la plante est déjà avancée.

La grande détresse des agriculteurs

Chacun a pu constater les dépenses considérables effectuées par les viticulteurs et les arboriculteurs pour mettre en place différentes techniques de chauffage nocturne de leurs parcelles et découvrir que, malgré ces images superbes, et étonnantes, la Nature ait été la plus forte, une fois de plus.

Malgré le chauffage intensif des parcelles, les bourgeons ont explosé

Il est donc très probable que la récolte française 2021 de fruits et de raisins soit très compromise, d'autant plus qu'on annonce un retour du gel à la mi-avril, et que, lors de la première vague, pratiquement toutes les régions de France ont été touchées.

Les conséquences sont bien sûr absolument dramatiques pour les professionnels du secteur, qui non seulement ont dépensé sans compter pour tenter en vain de contrer les effets du gel, mais

en plus n'auront pratiquement pas de récolte cette année. Quand on n'a plus rien à vendre, le fait que les prix de vente augmentent ne représente qu'une maigre consolation !

Bien sûr, dans notre pays où il y a normalement de solidarité nationale (beaucoup plus qu'ailleurs), ils seront très probablement indemnisés. Très peu le seront par leur assurance car cette dernière leur coûte trop cher : avec le réchauffement climatique, les tarifs ont augmenté et ils sont devenus inabordable pour des professionnels qui très souvent ont beaucoup de mal à joindre les 2 bouts.

Selon la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, les dégâts pourraient atteindre plusieurs milliards d'euros. Très très au delà de ce qui est prévu par le régime public des « calamités agricoles ». Il est alimenté par une taxe de 5,5 % sur toutes les assurances obligatoires de la filière, mais ne permet de capitaliser que 60 millions d'euros par an. Bien sûr l'État s'engage à abonder ce fonds, mais ce n'est jamais vraiment à la hauteur ; l'an dernier par exemple il n'a versé que 90 millions d'euros pour contrer les effets de la sécheresse !

Cette année la facture sera d'autant plus salée que ce ne sont pas que les vigneron et les arboriculteurs qui sont touchés. Certains colzas ont été stoppés en plein début de floraison. La betterave, qui venait d'être semée, risque de devoir l'être à nouveau, car les jeunes pousses étaient trop fragiles pour résister. Bonne nouvelle cependant pour cette profession : il est encore temps de re-semer, et il y a des semences disponibles, qui seront cependant moins productives à cause du semis tardif. Mais l'ironie de l'histoire est que ce deuxième semis devra aussi se faire pour une bonne part sans la protection de l'enrobage par des nicotines, dont la présence cette année avait été arrachée provisoirement et de haute lutte ; les betteraviers, déjà fortement touchés l'an dernier par la jaunisse, risquent donc fort de l'être à nouveau cet été. Ça commence à ressembler à la succession biblique des plaies d'Égypte !

Faute de fruits, les citoyens vont devoir payer des impôts

Donc cette année, il est fortement à prévoir que les citoyens vont devoir payer cher (à travers le budget de l'État), mais que les agriculteurs sinistrés seront indemnisés très en-dessous de leurs pertes réelles ; la vraie question est de savoir combien vont arrêter purement et simplement leur activité. Même si le gouvernement dit vouloir « réunir les banquiers, les assureurs et l'ensemble des acteurs qui vont pouvoir être mobilisés ».

Rappelons qu'il y a eu des précédents, dont l'un des plus célèbres est l'impôt sur la sécheresse introduit par le gouvernement Chirac en 1976 (une annonce qui avait précipité son départ du gouvernement car elle était voulue par le président Valéry Giscard d'Estaing mais pas par son Premier ministre, qui, lui, militait résolument pour une baisse de tous les impôts). Au total il y avait eu une majoration fiscale exceptionnelle de 5,5 milliards de francs, répartie principalement entre l'impôt sur les revenus, l'impôt sur les sociétés et taxes sur les voitures et l'essence.

La situation est maintenant d'autant plus compliquée qu'il faut à la fois permettre aux professionnels de passer le cap de cette année, qui se fera pratiquement sans revenu, mais aussi les aider à investir en explorant différentes voies pour cultiver en s'adaptant au réchauffement climatique, chaque année plus sévère. Or ces investissements seront très importants puisqu'en la matière on ne sait pas trop quoi faire et quelle est l'efficacité réelle des différentes mesures préventives.

Le gouvernement devra également garder son sang-froid, car une bonne partie des professions agricoles vont tenter de profiter de la situation, y compris les coopératives. Pourtant, eux ne devraient pas en fait trop souffrir de cette situation, comme le montre ce schéma du centre technique d'Arvalis, qui ne prévoit que des « dégâts ponctuels » à « possibles ou

probables à».

Situation des récoltes à paille dans différents bassins de production selon Arvalis au 7 avril 2021. (à Arvalis-Institut du végétal)

Pas de panique pour les consommateurs

Il est donc probable qu'il y aura moins de cerises, d'abricots, de pêches, de pommes ou de raisins dans nos corbeilles de fruits cet été. Mais les consommateurs ne doivent pas céder à la panique.

D'une part, la politique agricole commune européenne a été prôcée pour à : assurer un approvisionnement régulier de toute la population européenne en solidarisant agriculteurs et consommateurs sur une zone géographique suffisamment étendue pour que toutes les régions ne soient pas touchées en même temps par les mêmes catastrophes. Là, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, les bourgeons n'avaient pas encore éclos, tandis qu'en Espagne et au Portugal, le gel a été moins intense. On devrait donc quand même pouvoir récolter des fruits dans pas mal de régions européennes, sans oublier Le Maroc.

Bien entendu ces fruits seront très probablement plus chers, ce qui en régulera la consommation. Rappelons par exemple qu'en 2020, nous avons dû à eu 29 % de moins d'abricots récoltés, ce qui avait provoqué une hausse des prix de 46 %.

D'autre part, soyons quand même réalistes, on ne parle pas de la nourriture essentielle. Les Français ne risquent pas d'avoir faim et de manquer de pain et de pommes de terre, ni d'ufs ni de viande ; ils mangeront seulement un peu moins d'abricots et de cerises ! Nous aurons une moins grande diversité de fruits de saison mais nous en aurons quand même et nos enfants ne vont pas manquer de vitamines.

C'est d'ailleurs ce qui s'est également passé en 2020, lorsque les effets du confinement se sont fait sentir sur la difficulté d'importer la manœuvre considérable (270 000 saisonniers) nécessaire pour récolter ces fruits et légumes, car elle vient à 80 % de l'étranger. On avait cru un moment qu'il n'y aurait plus personne pour faire la récolte, mais fort heureusement, le confinement s'est assoupli avant la plus grande période de récolte.

Ce sera très probablement une année carrément mauvaise pour la viticulture. Dramatique donc pour les revenus des viticulteurs, mais les consommateurs ne sont pas près de manquer de vin, car les caves et les entrepôts sont pleines de stock ; dans les prochaines années, on boira simplement davantage de millésimes 2019 ou 2020 que du millésime 2021, voire, oh scandale, un peu de vin de Californie ou du Chili!

Actuellement, la moitié des fruits et légumes que nous consommons est importée. La crise née du confinement nous avait fait espérer le retour à un certain régionalisme dans nos approvisionnements alimentaires ; le gel du mois d'avril va contrecarrer fortement ce mouvement!

Mais rappelons-nous néanmoins que notre patrie pour la nourriture s'appelle l'Europe, et non pas seulement la France ou notre région. Elle reste encore solide et on n'est pas près d'y avoir vraiment faim.

Et en cette période justement nos élus discutent d'une loi sur le climat. Prenons conscience qu'il est peut être urgent de circuler moins souvent en avion et en voiture et d'isoler rapidement nos maisons si nous voulons continuer à manger des abricots, des pêches et des cerises !